

# CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'YONNE

Mandature 2022 - 2026

## PROCES-VERBAL

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2025 A ECHEANCE DU 22 MAI 2025**

**Approuvé lors de l'assemblée générale  
du 21 novembre 2025 à échéance  
du 26 novembre 2025**

#### **ASSEMBLEE GENERALE**

**16 mai 2025** - en présentiel & visio-conférence

Mandature 2022- 2026

Procès-verbal d'assemblée générale



## **Assemblée Générale du 16 mai 2025**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne a tenu une assemblée générale le vendredi 16 mai 2025 à dix heures, en visioconférence et en présentiel à la Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois, 105 rue des Mignottes à Auxerre, sous la Présidence de Thierry CADEVILLE.

### **Membres titulaires ayant participé au vote**

Antoine BALOUZET ; Clément BAILLY ; Didier BARJOT ; Pierre BELBENOIT ; Thierry CADEVILLE ; Georges CARLIERE ; Xavier CELLARD DU SORDET ; Pascal CHAROT ; Laurence DERBECQ ; Sylvain DUVAL ; Nicolas GARNERONE ; Karine GAUFFRENET ; Sophie GRVEVIC ; Kouider HAFID ; Alain LAPLAUD ; Elisabeth LEBEAU-COSTA ; Marc MANDRAY ; Ghislaine MOREAU ; François-Xavier NAULOT ; Florence PICHOL ; Stéphanie LOUAULT ; Sylvie RAMISSE ; Yann PICARD ; Stéphane TURPIN.

### **Membres n'ayant pas participé au vote :**

Didier CHAPUIS ; Emmanuel DUBOIS ; Brigitte DUTOIT-DESFOSSEZ ; Alain GENET ; Frédérique LECOMTE ; Pascal LEROUX ; Nicolas PLANTIER ; Frédérique RADE ; Sylvie SIDOU.

### **Assistaient également à la réunion**

- Les Membres associés & conseillers techniques de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.
- Jérôme MAYEL, Directeur Général ;
- Les Directeurs et Chefs de service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne.

Le vote des délibérations a été opéré par voie électronique, du 16 mai 2025 en sortie d'Assemblée Générale jusqu'au 22 mai 2025, 18 heures.

# SOMMAIRE

Ouverture de la séance par Thierry CADEVILLE, Président de la CCI de l'Yonne .....	4
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2025 .....	7
Délibérations :	
• 2025-06 : Budget exécuté 2024 .....	7
• 2025-07 : Projet d'antenne CCI dans l'Avallonnais .....	12
• 2025-08 : Demande de subvention Fonds de revitalisation RKS .....	15
• 2025-09 : Adoption du PPI 2025-2029 .....	16
• 2025-010 : Modification de la composition de la commission des marchés .....	19
Informations diverses : .....	20
Manifestations à venir : .....	20
Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la CCI de l'Yonne	

## **1. Ouverture de séance par le Président de la CCI de l'Yonne**



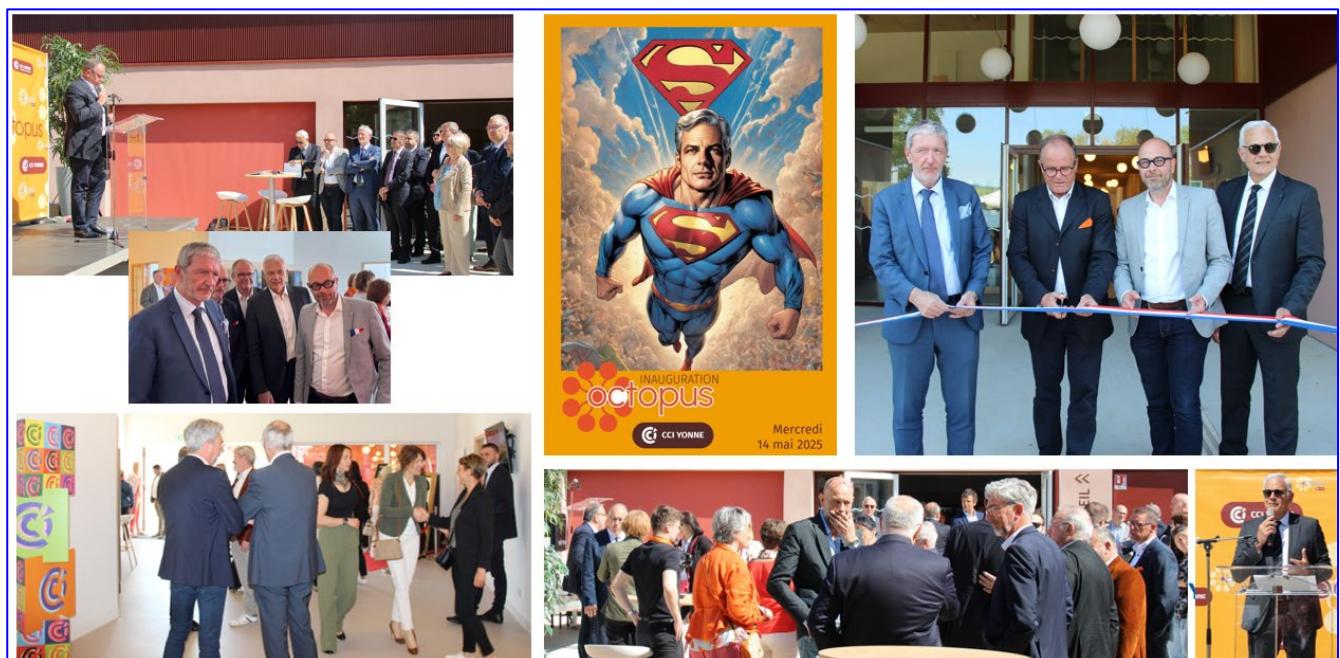
**Le Président Thierry CADEVILLE** ouvre la séance par un hommage à M. Alain PEREZ, ancien président de la CCI Yonne, récemment décédé. L'assemblée observe une minute de silence.

-----

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des élus, membres associés, conseillers techniques, collaborateurs et invités.

Il souligne l'importance de la semaine écoulée, marquée par l'inauguration, le mercredi 14 mai 2025, du site **Octopus**, en présence des représentants de l'État, de la Région, du Département, de CCI Bourgogne Franche-Comté et de la tutelle nationale. Il insiste sur la venue du Président de CCI France, **Alain DI CRESCENZO**, et rappelle son rôle dans la défense du réseau, notamment dans le maintien des dotations malgré une baisse de 60 % sur dix ans.

Le Président exprime sa reconnaissance aux équipes ayant œuvré pendant 18 mois à la réalisation d'Octopus. L'événement a réuni près de 150 invités, soit la jauge maximale prévue.



**Retour en vidéo de la journée du 14 mai 2025 :**



<https://www.youtube.com/watch?v=U2NmVPK4xNI>



<https://www.youtube.com/watch?v=QRT9eDIzb-A>

**Le Président Thierry CADEVILLE :** Alain Di Crescenzo est très impliqué dans son rôle de Président et c'est un atout pour les CCI d'avoir quelqu'un comme lui, avec sa capacité de conviction et aussi son réseau pour défendre les CCI et notamment les dotations d'Etat même si elles ont baissé de 60% depuis une dizaine d'années. Il a réussi à maintenir à peu près un cap depuis 3 ans avec une certaine stabilité et dans le contexte actuel, chacun peut imaginer que c'est un vrai défi.

La réalité que vivent aujourd'hui nos ressortissants et les remontées du terrain ont de quoi nous ramener assez rapidement les pieds sur terre, même si nous avons passé une très belle semaine. Avant l'inauguration d'Octopus, nous avons organisé, une table ronde sur le thème de la défense, avec les représentants de l'État, de la région, de l'armée et 7 chefs d'entreprise du département.

L'objectif était de recenser toutes les entreprises du département qui pourraient « par la nature de leur production ou de leurs installations industrielles », contribuer à soutenir nos armées dans le cadre d'une économie de guerre et d'un conflit éventuel de haute intensité qu'évidemment personne ne souhaite.

Pour le président de CCI France, c'est l'esprit de défense qu'il faut insuffler à nos ressortissants par 3 types d'actions :

- l'augmentation des capacités opérationnelles en armement et en effectif dans lesquels il inclut les militaires et la réserve.
- L'augmentation des investissements dans l'innovation et la recherche. On parle de cybersécurité, d'intelligence économique, d'IA.
- la réintégration des productions sensibles.

Pour les chefs d'entreprise qui étaient autour de la table, les attentes étaient assez différentes selon qu'ils travaillaient ou pas déjà avec les marchés de la défense, mais pour certains, la situation de leur marché rend nécessaire d'en trouver de nouveaux.

Pour ceux qui travaillent déjà avec les marchés de la défense, les questions restent assez nombreuses :

- Comment répond-on aux appels d'offres quand on est une TPE ou une PME ? Parce que c'est assez complexe quelquefois et surtout ça dépasse le cadre de la production ou des savoir-faire d'une entreprise les obligeant à s'associer pour répondre.
- Comment améliorer sa visibilité par rapport aux donneurs d'ordre ? C'est une question qui a souvent été évoquée.

Et d'ailleurs de ce point de vue, il existe un **DGA PME tour**-Direction Générale de l'Armement qui organise sur tout le territoire des journées où les entreprises ont l'opportunité de comprendre les attentes et les besoins actuels du secteur de l'armement, de rencontrer directement les représentants de la direction générale de l'armement et du ministère des armées ainsi que les maîtres d'œuvre industriels. Donc il est extrêmement important de valoriser leur savoir-faire et d'identifier les opportunités de collaboration.

Le programme du DGAPME Tour de Dijon, qui a eu lieu en mars, était organisé en 2 parties. D'abord des conférences et des tables rondes sur la performance industrielle et l'après-midi, des rendez-vous B to B. Il y a eu quand même sur l'après-midi 370 rendez-vous.

Il y a un plan qui s'appelle **le peps**-plan en faveur des ETI-PME et start-up et le DGA-PME tour en fait partie.

Prévu prochainement à Belfort, nous verrons dans quelle mesure nous pouvons essayer d'en faire venir plus proche de l'Yonne.

Les industriels ont aussi émis l'idée que l'État joue la carte de la préférence aux entreprises françaises parce la France a la particularité de laisser partir des marchés publics sur des entreprises étrangères, ce qui n'est pas le cas par exemple en Allemagne, Italie...

L'objectif est que les commandes publiques restent en France. Ça fait un peu protectionniste, mais en situation de crise comme aujourd'hui, notre argent devrait être plutôt réinjecté dans nos entreprises.

Et c'est là que le bât blesse car la situation des finances publiques est assez catastrophique et l'Etat joue parfois le jeu de la concurrence en allant passer des commandes à des pays à plus bas coût de main d'œuvre.

J'ai fait un calcul rapide. Avez-vous une idée de quelle manière l'endettement de la France a augmenté depuis 10 ans ? Je l'ai calculé par heure.

1 200 milliards d'euros de plus en l'espace de 10 ans soit 10 milliards pour 120 mois ; 24 h par jour ; 30 jours par mois ; 12 mois par an et pendant 10 ans. On arrive à 14 000 000 €/ heure. Voilà la réalité des chiffres.

A cela s'ajoute la situation économique que nous connaissons et qui pousse les entreprises dans le rouge, avec le risque qu'on perde des capacités de production.

Entre janvier et mars 2025 :

- **Défaillances d'entreprises** : 17 845 sociétés en difficulté au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (+28 % pour les structures de plus de 100 salariés).
- **Emploi** : 70 000 salariés privés dans l'Yonne, contre 76 000 dix ans plus tôt.
- **Aide sociale** : 30 000 bénéficiaires de revenus de solidarité (8 500 RSA, 21 500 prime d'activité).
- **Recrutement** : besoin estimé à 10 000 embauches/an, sans adéquation avec les demandeurs d'emploi.

Alors je suis conscient du fait qu'exposer les problèmes, ce n'est pas les résoudre. Soyons donc au moins d'accord sur le constat, qu'on les comprenne pour pouvoir demain passer à des actions plus concrètes.

Et pour conclure sur une note positive, je reviens sur la création d'Octopus et la capacité que va offrir la CCI en moyens pour les étudiants de l'Yonne de rester faire leurs études dans l'Yonne.

Un étudiant qui veut faire un bac+4 ou 5 avec une école de commerce reconnue nationalement peut passer par l'EGC et obtiendra en 3 ans un diplôme avec le visa reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les familles qui feront étudier leurs enfants à Auxerre ou Sens économiseront ainsi 1500 à 2000€ par mois.

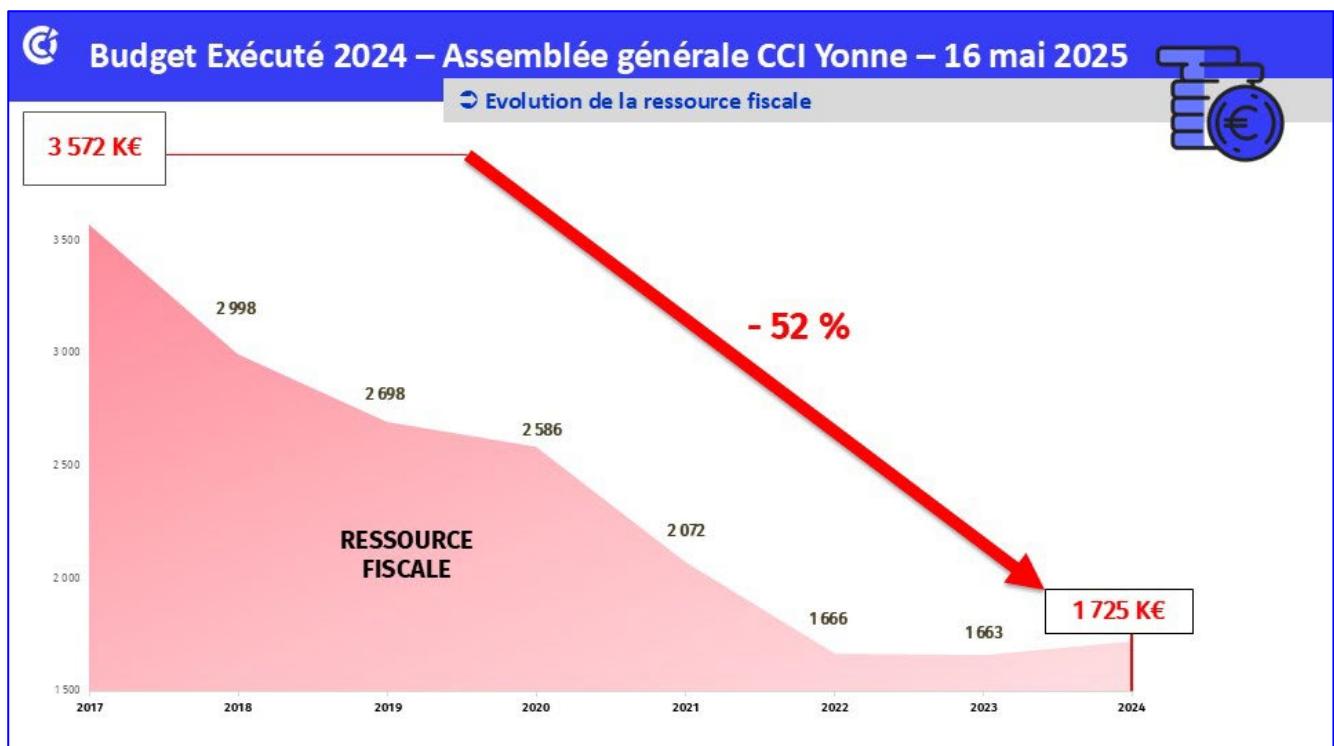
## **2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2025**

**Le Président Thierry CADEVILLE** rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2025 a été transmis par mail avec la convocation et demande à l'assemblée s'il y a des remarques au sujet de ce compte-rendu. Aucune remarque n'est formulée par les membres élus.

LE PROCES VERBAL DU 21 MARS 2025 EST ADOPTÉ COMME SUIT :				
NOMBRE DE VOTANTS	QUORUM	POUR	CONTRE	ABSTENTION
24	17	23	0	1

## **3. DELIBERATIONS**

### **3.1 BUDGET EXECUTE 2024**





## Budget Exécuté 2024 – Assemblée générale CCI Yonne – 16 mai 2025

⇒ Principales incidences impactant le BE 2024 / BR 2024 Service Général



### Bonus

PRODUITS

- TFC : + 39 K€
- Subvention :**
  - Appui + 48 K€

CHARGES

- Masse salariale : - 67 K€

AUTRE

- Financier : + 27 K€



### Service général

Résultat d'exploitation	-324,8 K€
Résultat comptable	-231,9 K€
CAF	-142,2 K€
Résultat budgétaire	+ 576,7 K€

### Malus

- Subvention :**
  - Appui - 15 K€
- CA :**
  - Appui - 62 K€

PRODUITS

- Charges exploitation : + 69,7 K€
- Masse salariale : + 15 K€

CHARGES

- Exceptionnel : + 78 K€
- Investissement Financier +1 289 K€

AUTRE



## Budget Exécuté 2024 – Assemblée générale CCI Yonne – 16 mai 2025

⇒ Principales incidences impactant le BE 2024 / BR 2024 Emploi Formation



### Bonus

PRODUITS

- Subventions :**
  - Emploi : + 6,7 K€
  - Formation : + 9,3 K€
- CA :**
  - Formation : + 114 K€



### Emploi-Formation

Résultat d'exploitation	-75,5 K€
Résultat comptable	-73,6 K€
CAF	-70,7 K€
Résultat budgétaire	-73,8 K€

### Malus

- Formation : + 40,8 K€
- Masse salariale : + 17 K€

CHARGES

AUTRE

 CC BY-NC-SA

Budget Exécuté 2024 – Assemblée générale CCI Yonne – 16 mai 2025

© Principales incidences impactant le BE 2024 / BR 2024 Hôtels et Pépinières Entreprises



Bonus		Malus	
PRODUITS		PRODUITS	
CHARGES		CHARGES	
AUTRE		AUTRE	
• Toucy	+ 19,4 K€	• Auxerre	- 42K€
• Tonnerre	+ 4,8 K€	• Avallon	-3,9K€
• Ateliers Sens	+ 22 K€	• Bâtiment Sens	-30,5K€
• Auxerre	- 40 K€	• Subventions :	-952 K€
• Sens	- 28 K€		
• Impôts :	-10 K€		
• Masse salariale :	- 5 K€		
• Investissements :	-946 K€		
			
<b>Hôtels &amp; Pépinières</b>			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 250,5 K€</b>	<b>Résultat comptable</b>	<b>- 46,7 K€</b>
<b>CAF</b>	<b>+ 239 K€</b>	<b>Résultat budgétaire</b>	<b>-1015,3 K€</b>

Budget Exécuté 2024 – Assemblée générale CCI Yonne – 16 mai 2025

BE 2024 : Evolution du Chiffre d'affaires et des Subventions en K€

(hors RIDY, aéroport et ventes de terrains)





**Au 31 décembre 2024,  
la CCI employait  
47 collaborateurs.**

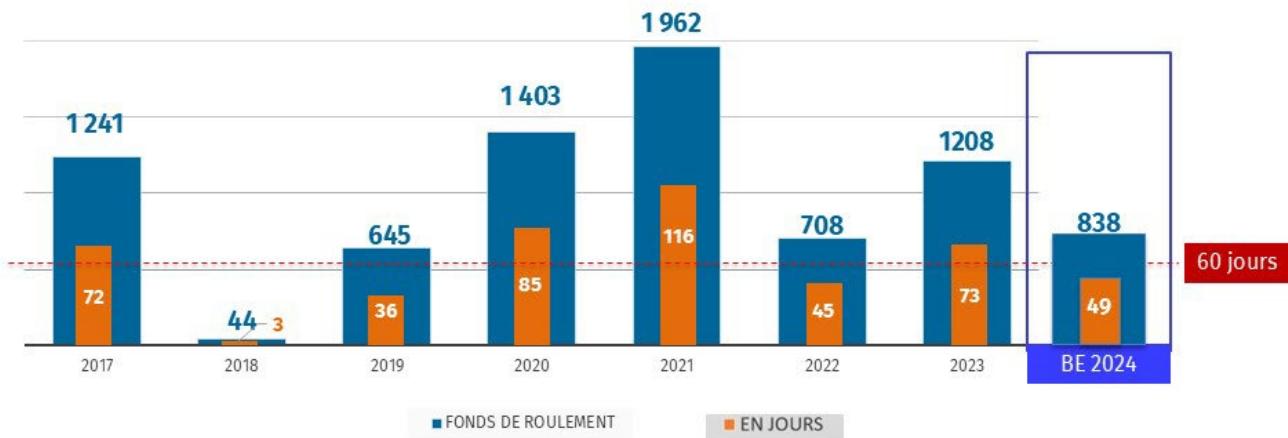
Masse salariale  
= **51 %** des charges  
d'exploitation

### Les mouvements au cours de l'année :

- **1 départ en retraite :**  
remplacé
- **2 démissions**  
remplacées
- **1 licenciement pour inaptitude**  
non remplacé
- **2 recrutements** en CDD
- **2 recrutements** en CDI



	Budget Exécuté 2022	Budget exécuté 2023	BE 2024
Taxe pour frais de Chambre	+ 1 666	+ 1 663	+ 1 725
Total compte de résultat	+ 6 069	+ 9 889	+ 6 300
Résultat d'exploitation	- 347	- 568	- 722
Résultat financier	- 11	+ 12	+ 88
Résultat exceptionnel	+ 693	+ 3 305	+ 375
Résultat comptable	+ 334	+ 2 749	- 260
Capacité d'autofinancement	+ 481	+ 317	+ 166
Résultat budgétaire	- 1 274	+ 514	- 372
Investissements (bruts)	1 174	1 000	4 187
Fonds de roulement net disponible	+ 708	+ 1 208	+ 838



## DELIBERATION

**VU** les articles R.712.15 et A.712.20 du code du commerce,

**CONSIDERANT :**

- L'avis favorable du Bureau de la CCI de l'Yonne, rendu le vendredi 18 avril 2025,
- L'avis favorable de la Commission des Finances, rendu le mardi 28 avril 2025,

Après avoir pris connaissance du projet de délibération portant sur l'adoption du Budget Exécuté 2024 et des documents annexes suivants :

- Bilan CCI
- Tableau détaillé CCI et services budgétaires
- Fonds de roulement CCI et services budgétaires
- L'avis du Président de la Commission des Finances
- Le rapport du Commissaire Aux Comptes

**L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,**

\*\*\*

**VOTE ET APPROUVE** le budget exécuté 2024 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne tel qu'il vient d'être présenté sur la base des principaux indicateurs suivants :

• <b>Taxe pour Frais de Chambre</b>	<b>1 724 595 €</b>
• <b>Total du compte de résultat</b>	<b>6 299 647 €</b>
• <b>Résultat comptable</b>	<b>- 259 854 €</b>
• <b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>166 564 €</b>
• <b>Résultat budgétaire</b>	<b>- 371 961 €</b>
• <b>Fonds de roulement net en fin d'exercice</b>	<b>837 601 €</b>

**DONNE QUITUS** au Trésorier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne pour les comptes de l'année 2024,

**MANDATE LE PRESIDENT** pour transmettre ce budget au Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté pour approbation et aux autres autorités concernées.

CETTE DELIBERATION EST ADOPEE COMME SUIT:		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **3.2 PROJET D'ANTENNE DE LA CCI DANS L'AVALLONNAIS**

La CCI de l'Yonne est présente dans l'Avallonnais au travers de la Chambre économique de l'Avallonnais (CEA) depuis près de 15 ans. La CEA est une association ayant pour membres les collectivités locales (CCAVM, CCS, Ville d'Avallon) et les trois chambres consulaires. Présidée par un membre titulaire de la CCI, François-Xavier NAULOT, la CEA est actuellement hébergée dans 2 bureaux de l'hôtel d'entreprises de l'Avallonnais, propriété de la CCI.

La CEA est fortement impactée depuis 2 ans par le désengagement financier de la CMAR (qui a passé sa contribution annuelle de 20 K€ à 3,5 K€ dès 2024). La CCI contribue, quant à elle, au budget de la CEA à hauteur de 26 500 € auquel s'ajoute une mise à disposition gratuite d'un des 2 bureaux depuis octobre 2024. Ajouté à une situation politique locale complexe, l'équilibre financier de la CEA n'est plus assuré, avec pour conséquence un probable arrêt d'activité de l'association d'ici fin 2025.

Fortement attachée au maintien d'une relation de proximité dans l'Avallonnais, et déjà présente sur place avec son hôtel d'entreprises, la CCI Yonne souhaite maintenir son maillage territorial pour accompagner au plus près ses ressortissants et propose de créer une antenne consulaire reposant sur :

- La signature de conventions de partenariat bilatéral avec chacune des deux Communautés de Communes,
- L'embauche de 2 ETP sur place : un(e) chargé(e) de développement économique et un(e) assistant(e) qualifié(e).

Le modèle économique de cette antenne repose sur les hypothèses de maintien des contributions financières des EPCI (la CCI se substituant à la CEA pour elles ; les contacts informels ont déjà été pris par le Président de la CCI avec ses homologues Présidents des collectivités concernées) et la recherche de ressources complémentaires (facturation de nouvelles prestations, recherche de subvention et mise en place de partenariats).

## Le projet : Création d'une antenne de la CCI en lieu et place de la CEA

- Maintien des contributions financières des 2 Communautés de Communes, dans le cadre de conventions bilatérales entre la CCI et l'EPCI
- 2 ETP au sein de cette antenne : un chargé de développement économique et une assistante qualifiée
- Candidater au label « Pépinière à haut niveau de service » de la Région BFC afin d'accéder à une subvention spécifique
- Sollicitation d'une subvention exceptionnelle dans le cadre du fonds de revitalisation RKS pour :
  - ✓ Mener un programme d'entretiens avec un panel élargi d'entreprises locales (diag 360 avec focus sur l'emploi et la transmission) + proposition de solutions adaptées
  - ✓ Rénover la salle de réunion et la transformer en espaces d'échange et de formation

*Montant maximum mobilisable : 50 K€ à consommer d'ici fin 2026*

## Missions de l'antenne CCI

*Renforcé*

Accueil et accompagnement  
de créateurs d'entreprises

Hébergement  
d'entreprises

Animation économique :  
Réunions de clubs de  
chefs d'entreprises

*Nouveau*

Permanence locale en  
Formalités d'entreprises



Représentation des  
entreprises auprès des  
collectivités et de l'Etat

*Renforcé*

*Renforcé*

Relais de proximité pour  
les conseillers experts

Espace locatif de  
formation

*Nouveau*



Missions spécifiques confiées par les  
EPCI dans le cadre de leur convention



## Budget Prévisionnel 2025 de l'antenne CCI

*De septembre à décembre 2025*

DÉPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (2 ETP)	30 000 €	Convention CCAVM	8 300 €
Frais de fonctionnement	4 000 €	Convention CC Serein	3 500 €
Investissement salles de réunion	15 000 €	Facturation formalités d'entreprises	500 €
		Subvention Bénéfice Crée	1 000 €
		Recettes locatives salles de réunion	500 €
		Subvention Fonds de Revitalisation	20 000 €
		Autofinancement CCI	15 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 000 €</b>

Hypothèse retenue : prorata temporis des subventions annuelles des EPCI et des charges de personnel.

En 2025, tenant compte du fait que les 26 500 € de contribution financière de la CCI ne seront pas versés (bien que budgétés dans le BP 25), la charge finale pour la CCI sera allégée de plus de 10 000 €



## Budget Prévisionnel 2026 de l'antenne CCI

DÉPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (2 ETP)	90 000 €	Convention CCAVM	24 700 €
Frais de fonctionnement	8 000 €	Convention CC Serein	10 600 €
Investissement salles de réunion	15 000 €	Facturation formalités d'entreprises	3 000 €
		Subvention Bénéfice Crée	4 000 €
		Recettes locatives salles de réunion	6 000 €
		Subvention Fonds de Revitalisation	30 000 €
		Partenariats	2 000 €
		Autofinancement CCI	32 700 €
<b>TOTAL</b>	<b>113 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113 000 €</b>

## DELIBERATION

**VU** la présentation détaillée du projet lors de l'Assemblée Générale, notamment le modèle économique proposé

### CONSIDERANT :

- La volonté de la CCI de maintenir une présence de proximité dans l'Avallonnais
- L'avis favorable du Bureau de la CCI du vendredi 18 avril 2025,

**l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,**

**APPROUVE** le projet de création d'une antenne CCI dans l'Avallonnais

**APPROUVE** le recrutement de 2 ETP pour son fonctionnement

**AUTORISE** le Président de la CCI Yonne à signer des conventions de partenariats avec les EPCI

**CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :**

POUR  
**21**

CONTRE  
**0**

ABSTENTION  
**3**

### **3.3 DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS DE REVITALISATION RKS**

Dans le cadre de la création de son antenne à Avallon, la CCI Yonne souhaite déployer un programme d'actions au service des entreprises locales et du territoire.

3 axes prioritaires dans ce programme d'action :

- Développer les compétences et l'employabilité en adaptant et renforçant l'offre de formation
- Anticiper les besoins des entreprises locales et accompagner leurs mutations
- Accompagner la transmission d'entreprises pour maintenir le tissu économique

Ce programme d'action pourrait bénéficier d'une subvention du Fonds de Revitalisation RKS. Le montant de cette demande de subvention, estimé à environ 50 K€, reste à affiner auprès du cabinet en charge de l'administration du Fonds.

### **DELIBERATION**

**VU** la présentation du projet lors de l'Assemblée Générale

**CONSIDERANT** l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 18 avril 2025,

**l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,**

**AUTORISE** le Président de la CCI Yonne à solliciter une subvention dans le cadre du Fonds de Revitalisation RKS

**CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :**

POUR  
**21**

CONTRE  
**0**

ABSTENTION  
**3**

### 3.4 PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025-2029



#### Plan pluriannuel 2024-2029

Siège CCI Yonne - Bd Vauban à Auxerre		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Travaux d'aménagement	Menuiserie, stores .....	30 000	27 458	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Remplacement alarme incendie, caméra surveillance				10 000				
Informatique	Renouvellement matériels pour les agents	20 000	7 105	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	<b>Sous-total</b>	<b>40 000</b>	<b>34 563</b>	<b>17 000</b>	<b>27 000</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Fonds de roulement</b>	<b>40 000</b>	<b>34 563</b>	<b>17 000</b>	<b>27 000</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Port de Gron		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
REMPLACEMENT postes de garde				70 000				
Borne électrique				2 800				
Éclairage LED du site				23 000				
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 800</b>	<b>93 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Fonds de roulement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 800</b>	<b>93 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Hôtel d'Entreprises du Tonnerrois		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Aquisition terrain				20 000				
Nouveau bâtiment ateliers + bureaux	études			60 000				
	construction				900 000			
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>940 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Cession</b>				<b>600 000</b>			
	<b>Subvention</b>					<b>200 000</b>		
	<b>Fonds de roulement</b>					<b>220 000</b>		
Hôtel d'Entreprises d'Avallon		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Refaction diverses intérieures	remise en état climatisation, signalétique, abris vélo, interphone	13 000	10 051	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Remplacement caméra videosurveillance				5 000				
Isolation toiture et éclairage naturel des ateliers + photovoltaïque	Couche isolant en toiture + ouverture lumière naturelle dans ateliers + étanchéité				120 000			
Refaction salles de réunion				15 000	15 000			
	<b>Sous-total</b>	<b>13 000</b>	<b>10 051</b>	<b>25 000</b>	<b>140 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Subvention</b>					<b>15 000</b>		
	<b>Fonds de roulement</b>						<b>175 051</b>	
Hôtel d'Entreprises de St Florentin		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Sécurité contrôle accès, caméra		3 300	3 299					
Groupe VMC				8 000				
	<b>Sous-total</b>	<b>3 300</b>	<b>3 299</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Fonds de roulement</b>	<b>3 300</b>	<b>3 299</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Hôtel d'Entreprises de Toucy		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
Solution chauffage				20 000	40 000			
Entretien divers				2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Changement de portail				20 000				
Sécurité contrôle accès, caméra, sas entrée			1 198	15 000	4 000	4 000	4 000	4 000
	<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1 198</b>	<b>57 000</b>	<b>46 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Fonds de roulement</b>	<b>0</b>	<b>1 198</b>	<b>57 000</b>	<b>46 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Village Entreprises Senonais		BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
changement pompe pac, désembouage		11 000	10 947	8 000				
Sécurité contrôle accès, caméra				9 000				
Borne recharge véhicules électriques		5 200	5 186					
Entretien divers				2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	<b>Sous-total</b>	<b>16 200</b>	<b>16 133</b>	<b>19 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
<b>Mode de financement :</b>	<b>Fonds de roulement</b>	<b>16 200</b>	<b>16 133</b>	<b>19 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>

Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Reconstruction B02</b>									
	Honoraires de MOE pour la réalisation des études d'aménagement suite aux propositions PLORÉS et décisions CCI		190 000						
	Diagnostics obligatoires avant étude/travaux Etudes complémentaires (sondage de sol, pollution, infiltrométrie, etc....)	Amiante ; études de sol ; etc.....	10 000						
	Contrôle technique GPS,DEM, ISS		2 000						
	Révision des prix (- 4 %)	Calcul sur le montant travaux : 4 500 000 € HT (Marchés)	180 000						
	Aléas/frais divers		10 000						
	Travaux	Base mensée entreprises : 4 340 000 € HT (hors photovoltaïque)	3 493 000						
	matos / équipement fixe		20 000	19 706	2 400				
	Équipement fixe (équipement)		10 000	11 080	8 000				
	Frais de transport		1 000		8 000				
	Travaux photovoltaïque		100 000		160 000				
	Achat/Location parkies		100 000	100 000					
	Montant TVA estimatif non récupérable 2021 à 2024	Montant de règles de calcul de portée de TVA suite à notre demande de Recouvrance auprès de la DGFIP			602 000				
	Montant TVA estimatif non récupérable 2025	Montant calculé à la surface occupé par la DEP, après calcul en fonction du CA de la DEP Auxerre par rapport au CA de la PEA			83 861				
Informatique	Classe mobile et rajeunissement parc ordinateur				12 000	12 000			
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>4 289 000</b>	<b>3 596 856</b>	<b>1 542 471</b>	<b>12 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mode de financement :	<b>Emprunt</b>								
	<b>Subvention</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Travaux divers de réparation et de fonctionnement</b>									
	Travaux divers de réparation et de fonctionnement		5 000		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Tarif B19	démoussage et évacuation				70 000			
	Téléphones	littoral/capteur			18 500				
	Entretien/entretien				8 500				
	Changement porte	Porte entrée B00 C1 C2, B17C5,2, atelier maintenance	5 000		5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Portail secondaire (Remplacement entrée principale)	Non motorisé, Remplacement par un portail battant avec clôture de chaque côté			5 000				
	Portail socle/pote	Agencement socle, rénovation				20 000			
	Reflexion sol résine B20C1		12 600	12 601					
	Changement blocs climatisation B4 et B6		8 800	10 324					
	Entretien		2 000	2 500					
	Entretien/entretien ateliers		2 000	1 430					
	Definitifat		1 300	1 326					
	Plateforme d'ambulant B17C5	visuel et sonore			5 000				
	Refitage poste électrique				10 000	10 000			
	Entretien extérieur					10 000			
	Réaménagement blocs sanitaires B16	Blocs WC + douche H/F + Handicapés pour toilettes des ateliers	12 400	16 997	25 000				
	Etude								
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>48 200</b>	<b>46 312</b>	<b>88 400</b>	<b>125 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Mode de financement :	<b>Fonds de roulement</b>								
	<b>Emprunt</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Rénovation B04 bis - Vocation locative</b>									
	Honoraires MOE		20 000						
	Contrôle technique		2 600						
	GPS		2 200						
	Diagnostic/Analyse/Divers		2 000						
	Révision des prix (- 2 %)		22 000						
	Travaux : B100	Conçus photovoltaïque 30k€	650 000						
	Aléas/frais divers	Traitement amianté	2 000						
	Hublier/Equipements		5 000		10 000				
	vit		8 000	6 880	1 500				
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>704 800</b>	<b>465 064</b>	<b>245 100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mode de financement :	<b>Emprunt</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Démolition B05</b>									
	Démolition et traitement amianté				60 000				
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mode de financement :	<b>Fonds de roulement</b>								
	<b>Emprunt</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Renovation B03</b>									
	Etude	Diagnostic sol-solde bâtiment, rédaction DCE, suivi de travaux	20 000		15 000				
	Travaux de rénovation					600 000	300 000		
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>600 000</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mode de financement :	<b>Emprunt</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
Pépinière d'Entreprises de l'Auxerrois		Observations	BR 2024	BE 2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Reconstruction B01 (suite incendie) - Vocation locative</b>									
	Etude de programmation	Programme - maîtrise d'œuvre jusqu'à API			50 000				
	Reconstruction					600 000	300 000		
	<b>Sous-totaux Investissement:</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>600 000</b>	<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Mode de financement :	<b>Cession</b>								
	<b>Subvention</b>								
	<b>Fonds de roulement</b>								
<b>Total Investissements en € HT :</b>									
			<b>8 124 500</b>	<b>4 173 475</b>	<b>2 099 771</b>	<b>2 095 000</b>	<b>945 000</b>	<b>345 000</b>	<b>45 000</b>
<b>Montant total du PPI 2024 - 2028 en € HT :</b>									
							<b>9 703 247</b>		

Actualisé chaque année, le programme pluriannuel d'investissement présente les investissements pris en compte dans le budget exécuté 2024, rectificatif 2025, le budget primitif 2026 et les estimations jusqu'en 2029.

## DELIBERATION

**VU** les modalités prévues dans la norme 4.13 du cadre OBCF et l'article 4.4.2.1 du règlement intérieur de la CCI Yonne, homologué le 06 janvier 2025,

**CONSIDERANT** l'avis favorable du Bureau de la CCI Yonne du 18 avril 2025,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la commission des finances de la CCI Yonne du 28 avril 2025,

Après avoir entendu

- La présentation du Directeur général
- L'avis de la commission des Finances

**l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00,**

**APPROUVE** le programme pluriannuel d'investissements 2024-2029 de la CCI Yonne pour un montant global de **9 703 247€** et joint au projet de délibération.

CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

### 3.5 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DES CONFLITS D'INTERET

**Le Président Thierry CADEVILLE :** Nous avons ensuite deux sujets pour lesquels nous allons vous demander de surseoir à la décision : l'actualisation des tarifs et la composition de la Commission des conflits d'intérêts.

Parmi les documents que vous avez reçus, nous avions prévu d'actualiser nos tarifs en ajoutant les tarifs de vente de l'électricité de nos bornes électriques sur les parkings. Ce sujet a fait débat en réunion de Bureau et nous vous proposons de retravailler le projet et vous le soumettre lors de la prochaine assemblée générale.

La deuxième délibération que nous vous proposons de surseoir est celle relative à la commission des conflits d'intérêts.

CCI France nous demande de renforcer notre commission des conflits d'intérêts, par une 2<sup>e</sup> personne qualifiée suppléante à la Présidente en cas d'incapacité de cette dernière. Cette personne ne peut être un membre élu, membre associé ou conseiller technique.

Nous avons des pistes mais pas encore d'accord formalisé. C'est pourquoi, nous vous proposons de repousser cette délibération à une assemblée générale ultérieure.

L'assemblé générale accepte le report de ces deux délibérations.

### **3.6 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES**



#### **3. DÉLIBÉRATIONS**

La composition de la Commission Consultative des Marchés est impactée par la démission de Mme Marie AUBIN de sa qualité de membre titulaire de la CCI suite à la cession de son entreprise.

Il est proposé à l'assemblée générale les **6 membres suivants**, pour constituer la Commission Consultative des Marchés :

	Membres élus
Président	Kouider HAFID
Membres titulaires	Marie AUBIN Stéphane TURPIN Georges CARLIERE
Membres suppléants	Stéphanie LOUAUT François-Xavier NAULOT

	Membres élus
Président	Kouider HAFID
Membres titulaires	François-Xavier NAULOT Stéphane TURPIN Georges CARLIERE
Membres suppléants	Stéphanie LOUAUT Yann PICARD



#### **DELIBERATION**

**VU** le Code du Commerce et plus particulièrement son article A712-32, qui prévoit l'élection de la commission consultative des marchés par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie, au plus tard lors de la séance d'installation,

**CONSIDERANT** les articles 5.3.1 à 5.3.4 du Règlement intérieur de la CCI de l'Yonne, relatifs à la composition et au fonctionnement de la commission consultative des marchés.

**CONSIDERANT** les candidatures recueillies au sein de l'assemblée générale de la CCI de l'Yonne,

**l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, consultée par voie électronique, du 16 mai 2025 à échéance du 22 mai 2025 à 18H00**

**APPROUVE** la composition de la commission consultative des marchés telle qu'exposée ci-dessus.

#### **CETTE DELIBERATION EST ADOPTEE COMME SUIT :**

POUR <b>22</b>	CONTRE <b>0</b>	ABSTENTION <b>2</b>
-------------------	--------------------	------------------------

## **4.0 INFORMATIONS DIVERSES**

### **4.1 INFORMATIONS DIVERSES**

#### **SATT SAYENS : rencontres mensuelles à AuxR\_Green Lab**

- 10h à 12 h : intervention d'un chercheur de l'Université de Bourgogne Europe
- 14h à 16 h : rdv de 30 min en BtoB

#### **USINERIE PARTNERS: installation d'un chef de projet dans l'Yonne**

- Accompagnement sur 4 projets en entreprise sur 12 ou 24 mois
- 1 projet = 30 k€ avec aide financière du CRBFC
- Discussion en cours avec le CRBFC pour une subvention d'aide au lancement d'un bureau dans l'Yonne

#### **Pôle de compétitivité Micro-Technique (PMT): déploiement de 3 formules**

- **Embarquement IA**: présentation de l'IA dans l'industrie
- **Quick Start IA**: accompagnement du diagnostic au déploiement de solutions
- **Capitalisation des savoir-faire**: solution SHIROO pour faire face aux enjeux de transmission de compétences techniques

### **4.2 MANIFESTATIONS A VENIR**



Le Président de la CCI remercie les participants à l'Assemblée de ce jour et lève la séance à 12h00.

**Thierry CADEVILLE**  
Président de la CCI de l'Yonne



**Ghislaine MOREAU**  
Secrétaire de la CCI de l'Yonne

